

09.05.2017

La commission agricole du Parlement européen vote en faveur d'un programme de réduction des volumes

Bruxelles, le 9. mai 2017 : La commission de l'agriculture du Parlement européen a marqué un premier pas vers la mise en place d'un cadre législatif pour un programme de gestion de crise permanent dans l'organisation commune du marché. La semaine dernière, ladite commission parlementaire s'est prononcée sur la proposition dénommée « Omnibus ». Lors de ce vote, les députés de la commission se sont officiellement exprimés en faveur d'un article prévoyant un programme de réduction volontaire de la production. Dans le secteur laitier, ce programme permettrait notamment d'empêcher la production de volumes de lait excédentaires en période de crise, contribuant ainsi largement à plus de stabilité, dont le secteur a absolument besoin.

Ces derniers mois ont montré qu'un programme de réduction volontaire de la production dans le secteur laitier fonctionne dans la pratique. En effet, celui-ci avait mis fin à la chute rapide des prix à un niveau parfois même au-dessous de 20 centimes et avait amorcé un redressement des prix du lait payés aux producteurs. Pour permettre la création d'un instrument vraiment efficace et durable, ledit article devrait cependant prévoir en plus un plafonnement de la production pendant la période de réduction.

Avec un regard porté vers l'avenir, le président de l'European Milk Board (EMB) Romuald Schaber estime que la création d'une base légale pour un programme de réduction a de réelles chances d'aboutir : « Je pense que les élus se sont également rendus compte que sans mesure efficace dotée d'une base légale la situation n'est plus tenable. Cette proposition très positive de la commission agricole en témoigne clairement. » Deux autres commissions parlementaires ainsi que l'assemblée plénière doivent encore approuver la proposition avant que celle-ci ne soit présentée au Conseil et à la Commission. « Au vu de la situation extrêmement instable du marché laitier et de l'absence d'alternatives, les institutions européennes ont maintenant une responsabilité envers les producteurs de lait et les citoyens de l'UE pour enfin mettre en œuvre une solution concrète et réalisable », affirme Romuald Schaber. « Nous nous réjouissons d'autant plus qu'avec ledit article sur la réduction des volumes les initiatives politiques actuelles vont dans le bon sens. »

Contexte

La réduction volontaire de la production constitue un élément clé du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB. Il permet, en période de crise, d'inciter les producteurs laitiers à réduire leur production, en leur offrant en contrepartie une indemnité compensatoire. Cela permet d'éviter la production de volumes excédentaires nuisibles au marché. À la fin de l'année dernière, l'UE avait mis en place un tel programme en tant que mesure unique. Le programme avait été suivi largement par les producteurs européens, notamment dans les grands pays producteurs tels que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Irlande.

Contacts :

Romuald Schaber – Président de l'EMB (DE) : +49 (0)160 352 4703
Silvia Däberitz – Directrice de l'EMB (FR, DE, EN) : +32 (0)2808 1936

[Télécharger le communiqué \(PDF\)](#)

[<<< back](#)